

Infolettre APPSQ # 011

Le 15 décembre 2016

Bonjour,

Nous voulons réitérer l'importance de continuer le mouvement d'annulation des stages d'enseignement clinique en pharmacie. Veuillez aviser les facultés de vos intentions d'annuler vos engagements de stages de janvier 2017 et des plages horaires subséquentes, et cela le plus rapidement possible.

Contactez vos collègues pharmaciens qui prennent des stagiaires et assurez-vous qu'ils sont au courant du mouvement et de nos motifs. **Les stages doivent être annulés de façon massive pour avoir l'impact recherché.**

La fenêtre d'opportunité est MAINTENANT. Nous avons constaté depuis plusieurs semaines que nombreux sont les pharmaciens qui ne pouvaient déjà plus se permettre des tâches bénévoles comme l'accueil des stagiaires, et cela depuis près de deux ans. En effet, 78% des répondants de notre enquête salariale considèrent que leur charge de travail nuit de façon "importante" à la dispensation de services pharmaceutiques de qualité, et plus de 87% considèrent que leur charge de travail est un frein "important" à l'amélioration des services pharmaceutiques et au développement des nouveaux actes. De plus, les lois récemment adoptées (Loi 81, Loi 92) vont augmenter de façon significative nos tâches administratives, sans aucune valeur ajoutée pour le patient. Continuons à être solidaires dans ce mouvement pour ainsi protéger notre disponibilité pour nos patients et l'application des soins et services pharmaceutiques à la hauteur de nos compétences.

S'il y a des pharmaciens qui veulent plus d'information au sujet du

mouvement d'annulation des stages, dirigez-les vers nous! Aussi,
partagez cette infolettre et le communiqué de l'APPSQ du 25 Novembre
2016! Rappelez-vous ceci:

"Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire." Albert Einstein

Mot de Christophe Augé :

Bonjour,

Sur le fil de Facebook nous avons vu quelques post « futuristes » que d'aucuns trouvent alarmistes et sans fondement. Par « chance » nos voisins ontariens ont eu eux aussi des démêlés avec le gouvernement en 2010 et voici un résumé de leur situation :

Ils ont coupé totalement les allocations professionnelles et réduit les honoraires au public.

Ceci s'est accompagné d'une diminution importante des prix des génériques (identique à celle vécue au Québec) mais avec une incidence importante pour eux à cause du Mark-up (pour nous à cause des allocations professionnelles):

L'honoraire actuel en Ontario est composé du Mark-up de 8% (6% si produit de plus de 1000\$) + le frais de dispensation : 8,83 \$ (9,93 si la pharmacie la plus proche est entre 5 à 10 km, 12,14 entre 10 à 25 km et 13,25\$ si plus de 25 Km).

Mais beaucoup de produits doivent être servis aux 90 jours (médication chronique : hypertension, diabète, etc.) et ont un maximum de 5 services par année.

En échange, ils ont obtenu certains actes cognitifs comme le MedChek, malheureusement vu la situation de mise en place, l'utilisation a été vue par certains comme un moyen de rentabiliser plus qu'un moyen d'aider la population, certains ont donc axé le service sur les populations

admissibles les moins « lourdes », ceci a considérablement nui au principe même du Medchek.

Au niveau des assureurs privés : la plupart des pharmacies ont un honoraire fixe, affiché dans la pharmacie, mais un mark-up au libre marché et non dévoilé. Les assureurs ne sont pas tenus de rembourser sur la base du prix soumis comme au Québec donc plusieurs imposent un maximum d'honoraire, ceci invite de fait les patients à « magasiner » lorsqu'ils ont un excédent. Le service moyen au privé est de 65 jours, comparé à 35 jours au Québec.

La transition n'a pas été facile, je vous laisse juger si leur situation était meilleure ou pire que la nôtre, mais sachez que les pharmacies n'ont pas fermé leurs portes. Il faut comprendre que le droit de propriété n'existant pas en Ontario, la situation est bien différente, car les bannières souvent propriétaires peuvent dégager d'autres revenus par le fait de posséder un point de vente (dans certains cas la partie pharmacie est utilisée comme « produit d'appel » ou « loss leader », les prix sont sous le marché pour attirer la clientèle dans le magasin).

En revanche, les salaires ont chuté... beaucoup... Selon le site <http://www.livingin-canada.com/>, en 2011 le salaire moyen des pharmaciens salariés en Ontario était largement supérieur à celui de Montréal (entre 3 et 7\$ de plus) sauf dans la ville de Toronto où il était inférieur de 1,50\$.

Aujourd'hui, selon le site www.payscale.com, mais aussi selon différents contacts qui ont confirmé ces chiffres, la situation a drastiquement changé. Le salaire horaire moyen en Ontario a chuté à 48\$ de l'heure (soit de plus de 7\$ en 5 ans). À Toronto, on parle de 34 à 50\$/h avec une moyenne 40\$ de l'heure.

En ce qui concerne l'employabilité, je vous laisse lire cette publication de Austin Zubin, à lire intégralement, ça vaut la peine : http://www.pharmacistsgatewaycanada.ca/.../Gregory_Austin_CPJ...

En conclusion, peut-être que ces posts « futuristes » vous semblent alarmistes, mais si on ne fait rien, peut-être pas tant que ça...À l'APPSQ,

nous avons décidé de prendre les devants pour éviter que cela arrive chez nous. Soutenez-nous. **Notre premier objectif est de forcer la discussion qui actuellement n'existe pas, pour cela nous faisons pression via l'annulation des stages d'enseignement clinique en pharmacie. Le mouvement démontre que nous pouvons faire preuve d'une certaine solidarité, mais il est encore trop faible pour atteindre le point de rupture. AIDEZ-NOUS. AIDEZ-VOUS!**

Christophe

Augé

Lettre ouverte de Christophe Augé, président de l'APPSQ, à Monsieur Marc Desgagné, professeur en pharmacie de l'Université de Laval :

"Surfacturation et coût des médicaments génériques: l'APPSQ répond aux assureurs privés"

<http://www.professionsante.ca/pharmaciens/opinions/surfacturation-et-cout-des-medicaments-generiques-lappsq-repond-aux-assureurs-privés-36861>

Récent article de blogue sur notre site web:

Nous nous interrogeons tous sur les raisons qui ont poussées le ministre à favoriser les assureurs privés. Voici un point sur la situation:

'Mais comment ont-ils fait?'

<https://appsq.org/mais-comment-ont-ils-fait/>

Merci pour votre support continuél,

Azadeh
Secrétaire
APPSQ

et

directrice

Keschani
générale

Notre profession, notre fierté.

